

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

L. O. DAVID : RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

BUREAUX : 25 Rue Ste-Thérèse.

W. F. DANIEL : ADMINISTRATEUR.

ADMINISTRATION.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraît tous les samedis. Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT.

Un an..... \$1.00
Six mois..... \$0.50

Le numéro 2 Cents.

PAYABLE D'AVANCE.

W. F. DANIEL,

ADMINISTRATEUR

LA TRIBUNE

MONTREAL, 6 AOUT 1881.

Les patriotes de 1837-38

(Suite)

Ils étaient à coup sûr, de toute la colonie, les hommes les plus capables et les plus entendus dans ce genre de travail; mais le fait est que, en conséquence du trop grand nombre de bras inoccupés et de l'épuisement du capital, toutes les industries tombaient les unes après les autres dans l'épuisement.

Deux de nos anciens compagnons du chantier, MM. J. M. Thibert et F. X. Touchette, qui avaient amassé quelque argent, me proposèrent de me joindre à eux dans l'exécution d'un projet d'établissement qu'ils avaient formé, sur des conseils et des renseignements qu'on leur avait donnés. Mes deux amis, dont le premier était cultivateur et l'autre forgeron, s'offraient à fournir le petit capital nécessaire au départ et n'exigeaient de moi que la mise au service de la société de mes connaissances dans les affaires.

A douze milles de Sydney, sur le chemin alors le plus fréquenté de la colonie, il y avait un commencement de village qu'on avait déjà baptisé du nom de *Irish-town*, bien que cette ville irlandaise ne se composât encore que de deux auberges et de trois cabanes de colons: ce fut là que nous plaçâmes le siège de nos affaires.

Notre exploitation était imaginée dans la pensée de se faire des chalands des voyageurs passant par le chemin, et pour cela nous voulions avoir à leur offrir les choses dont ils devaient souvent avoir besoin sur la route: l'établissement devait se composer d'un petit magasin de provisions de bouche et d'articles d'épicerie, d'une boulangerie et d'une boutique de forgeron.

Ceux qui, dans notre pays, ont eu l'occasion de rendre visite à des établissements de colonisation nouveaux et éloignés des centres ou des villages de quelque importance, ont, sans doute, remarqué quelquefois exposés aux petites fenêtres d'une cabane de colon quelques torchettes de tabac, des pipes, des fioles renfer-

mant du poivre, de la canelle, des muscades, des bâtons de sucre à la crème pour les enfants, etc., etc., ceux là peuvent se faire une idée exacte de la maison de commerce qu'allaient fonder, au moment dont je parle, leurs trois compatriotes, dans la colonie encore récente alors de la Nouvelle-Galle-du-Sud.

Le bois n'était pas loin de la ville d'*Irish-town*, aussi n'eûmes nous pas de peine à trouver les matériaux de notre établissement. De grands éclats, ou cales de bois furent par nous préparées; puis nous levâmes des écorces d'arbres: le tout fut traîné au site de notre future exploitation par un pacifique bœuf de travail loué pour l'occasion. Six jours après notre arrivée, trois édifices, une magasin d'épicerie, une boulangerie et une forge, venaient s'ajouter à ceux dont *Irish-town* s'énerguaillissait déjà.

Notre four, construit de terre glaise à la façon canadienne, qui est la meilleure, nous avons eu l'occasion de le constater, s'élevait tout près de la case où nous nous propositions de pétrir nos pâtes et de les faire lever.

La construction de ce four fut, pour beaucoup de colons qui passaient par le chemin, un objet de curiosité extraordinaire qui nous valut l'effet d'une bonne réclame. Il fallait voir les remarques dont cette construction était l'objet de la part de ceux qui, en grand nombre, s'arrêtaient pour nous voir travailler. Ce qui les intriguait surtout, ce fut le cintre de bois sur lequel nous bâtissions la voute de terre du four.

C'était une véritable étude de l'esprit humain, que celle à laquelle donnaient lieu les conversations de nos visiteurs. Quelques-uns avaient le bon sens et le bon goût d'avouer qu'ils n'y comprenaient rien, et de demander des explications que nous leur donnions avec plaisir, mais en les priant de n'en rien dire aux autres afin de nous amuser des remarques de chacun; d'autres, qui ne comprenaient pas du tout ce que nous faisons, se posaient cependant en connaisseurs et, sans donner la moindre explication, bien entendu, disaient que c'était facile à comprendre; d'autres enfin, avec cette suffisance grossière qu'on connaît, disaient: — « ces canadiens sont donc bien « bêtes que de s'imaginer qu'ils vont « pouvoir chauffer ce four sans brûler « le bois de sa charpente et, par con- « séquent, sans le faire écrouler. » En un mot, tous les degrés de la sagesse et de la folie humaine se laissaient voir, dans les appréciations que suggérait la vue d'un simple four de terre en construction. La circonstance donna lieu à l'exhibition d'infiniment plus de pitoyable éducation et de sot orgueil, que de sage réticence et d'humble recherche, apanages de l'honnête sens-commun et d'une bonne éducation domestique.

La curiosité de voir chauffer notre four, puis de manger du bon

pain de ménage qu'on y faisait cuire, nous attira tout d'abord une assez bonne clientèle, et nous nous moquions de bon cœur des gros sots qui s'imaginaient que nous nous propositions de faire du pain dans un four de bois.

Ce fut un compatriote qui vint nous initier aux travaux de boulangerie et mon compagnon, M. Thibert, fit un apprentissage de deux jours, qui lui suffit pour apprendre à confectionner du pain supérieur à toutes les galettes de colons. Au fait la boulangerie était la seule chose qui nous rémunérait un peu; le magasin faisait peu de chose et la forge à peu près rien: aussi, après un mois d'essai, notre camarade, M. Touchette, qui tenait à exercer son métier de forgeron, nous quitta pour aller se fixer à cinq milles plus loin où il fit mieux son affaire. Cette séparation était dans l'intérêt de tous: notre ami put gagner sa vie dans son nouvel établissement et nous restâmes à partager, entre deux, toutes les sources de revenu que pouvait fournir notre petit négoce. Nos profits n'étaient pas énormes; mais ils suffisaient à notre nourriture et à notre entretien, et nous vivions tranquilles et dans une liberté à peu près absolue, au point que nous nous serions presque crus libres dans une terre étrangère, n'eût été l'obligation d'aller nous présenter une fois le mois au bureau des *affranchis-surveillés*.

Notre vie paisible d'*Irish town* ne fut signalée par aucun incident remarquable, à une exception près. Mon compagnon et moi, je crois pouvoir le dire sans nous vanter, formions à la fois, l'aristocratie de la naissance, l'aristocratie de l'intelligence et l'aristocratie de l'argent de la ville que nous habitions; quand aux titres et aux parchemins, je crois que nous étions tous de niveau sur les Registres de l'Empire, condamnés portant un *ticket of leave*. Nous passions pour avoir quelque argent et couchions, mon compagnon dans la boulangerie et moi dans le magasin, deux édifices peu vastes et contigus. Par une nuit sombre, je fus éveillé par un bruit étrange, que je soupçonnai de suite être causé par des voleurs; je m'élançai hors de mon lit, en appelant à plein gosier mon compagnon, ce qui mit en fuite les voleurs, car c'en étaient. Il était temps, puisque nous trouvâmes le coffre qui contenait nos hardes et le petit avoir de notre commerce, sur le seuil de la porte, où les brigands l'avaient abandonné. Ainsi prit fin un incident qui aurait pu être pour nous un petit désastre, si non un malheur plus grand; car, dans un pays comme celui-là, les violations de domicile sont très souvent accompagnées ou suivies d'effusion de sang.

XXIII

LES PREMIERS PARDONS ET LES PREMIERS RETOURS.

Il y avait près d'un an que nous

habitions *Irish town*, lorsqu'arriva la nouvelle que deux de nos compagnons d'exil, MM. Charles Huot et Louis Pinsonneault, avaient été graciés. C'était tout un événement pour les exilés canadiens, tous épars dans Sydney et ses environs: c'était pour chacun de nous le présage et un avant goût de la fin de son exil, un commencement d'accomplissement des vœux et des promesses de nos amis du Canada, et de la prédiction du brave officier que nous avions rencontré à Hobart-town.

En apprenant cette nouvelle, je partis aussitôt pour aller voir mon ami M. Huot, afin d'être plus certain de l'exactitude du rapport qu'on nous avait fait. M. Huot demeurait dans le voisinage immédiat de Sydney; il était chez lui et il me montra le parchemin qu'il avait reçu. Je tins longtemps dans mes mains cette pièce, et je relus plusieurs fois cette formule qui rend la liberté aux condamnés.

La joie, que causait à M. Huot ce pardon tant désiré, était singulièrement tempérée, dans le moment, par une tristesse dont je n'eus pas de peine à deviner la cause. Mon respectable ami n'avait pas les moyens suffisants pour profiter de ce pardon et payer les frais de son retour au pays! Etre libre était peu de chose pour nous à moins de retour au pays; car esclaves ou libres, condamnés ou absous, la Nouvelle-Galle-du-Sud et toute autre terre que celle du Canada étaient pour nous l'exil.

Tout le monde ne sait peut être pas que nous cûmes, presque tous les exilés aux terres australes, à pourvoir nous mêmes à nos frais de retour jusqu'en Angleterre. Les généreuses souscriptions, faites dans nos campagnes et dans nos villes, pour subvenir aux dépenses de notre voyage furent déposées en Angleterre, et il nous fallut nous y rendre pour pouvoir obtenir des secours sur ce fonds, qui eut été, cependant, suffisant pour nolisier un grand et bon navire, muni de toutes choses nécessaires, pour nous ramener tous de Sydney à Québec. Ce fut pour la plupart d'entre nous une source d'anxiété, de déboires, de retards et d'efforts incroyables.

Après avoir félicité mon bon vieil ami de son bonheur, et l'avoir consolé de sa tristesse, en lui faisant espérer de la Providence les moyens de regagner la patrie, je repris le chemin d'*Irish-town*, roulant dans ma tête des pensées d'espoir et de doute sur notre avenir, à nous qui n'étions pas, en apparence, inclus dans ce premier acte de pardon. Pourquoi cette différence, me demandais-je? Aurait-on pris la détermination de borner là la clémence? Enfin, je me faisais à moi-même toutes sortes de questions que le lecteur peut facilement imaginer, par induction, de l'exposé de la circonstance.

A Continuer.

Quel mal la coalition aurait donc fait au *Courrier de Montréal* pour qu'il en parle avec tant d'ironie et qu'il injurie ceux qui ont essayé de la faire. Est-ce qu'il ne comprend pas que ses injures retombent autant sur la tête des conservateurs qui ont travaillé à cette coalition que sur celle des libéraux? Si c'est un crime pour les uns c'est un aussi grand crime pour les autres.

A tous moments on déplore nos divisions, et quand quelqu'un essaie de les faire disparaître on se moque de lui! Est-ce logique et raisonnable?

Nous pourrions bien dire pourquoi le *Courrier* montre tant de mauvaise humeur, mais à quoi bon?

Les jeunes gens qui rédigent ce journal ont tort de prendre un ton aussi impertinent et de s'exposer à des représailles.

Nous espérons qu'en réfléchissant ils s'apercevront combien ils ont eu tort surtout d'injurier M. Mercier, car enfin s'il a refusé la coalition, c'est qu'il a pensé que des motifs d'intérêt public devaient l'emporter sur son intérêt personnel. Si nous le blâmons nous c'est précisément parce qu'en sacrifiant son intérêt personnel il perdait l'occasion de mettre ses talents au service du pays d'une manière plus efficace qu'en restant dans l'opposition.

On se demande souvent comment il se fait que monsieur X. ou M. P. ait épousé une femme si désagréable et on est tenté de le lui demander à lui-même. C'est bien simple, on connaît rarement le caractère d'une femme avant le mariage.

On ignore ce que sera physiquement et moralement après le mariage la jeune fille qu'on épouse. La jeune fille ne se connaît pas elle-même; comment veut-on que les autres la connaissent? Le mariage la transforme complètement en la jetant de la région du rêve, du vague et de l'infini dans la réalité. Tel homme qui regrette parfois le choix qu'il a fait, ne ferait pas mieux, recommençant la vie avec son expérience il se trouvait, sans le savoir en face de son épouse redevenue fille. Retrouvant en elle ce qui lui avait plu d'abord il l'aimerait encore.

Nous avons quelquefois exprimé l'opinion que dans les matières mixtes le pouvoir civil et le pouvoir religieux devaient s'entendre pour éviter les conflits. On nous fit de grands reproches pour avoir osé exprimer une pareille opinion et ceux qui aujourd'hui, dans la question de l'université, veulent à tout prix que le pouvoir civil et la suprématie royale l'emportent sur l'autorité ecclésiastique, étaient naturellement les plus acharnés contre nous. Or, voici ce que vient de déclarer le Souverain Pontife dans une admirable encycli-

que où il parle du rôle de l'Eglise vis à vis des rois :

« Elle reconnaît et déclare que tout ce qui est d'ordre civil est sous leur puissance et leur suprême autorité, dans les choses dont le jugement pour des causes diverses appartient au pouvoir religieux et au pouvoir civil, elle veut qu'il existe un accord par le bienfait duquel de funestes divisions soient épargnées aux deux pouvoirs. »

Il est vrai qu'il ne suffit pas dans notre pays d'être avec le Pape pour être du bon côté, mais c'est toujours quelque chose.

Nous avons bien le droit de nous amuser un peu en voyant toutes les propositions qu'on nous a tout reprochées, approuvées l'une après l'autre par les représentants du Saint Siège ou par le Pape lui-même. « Il a souvent raison, disait, en parlant de nous dernièrement, un citoyen des Trois-Rivières, un homme honorable, « mais il est impossible pour un catholique d'approuver ses articles sur l'influence indue. »

Vraiment! Eh bien, nous défions qui que ce soit de faire condamner, critiquer même, à Rome, une seule des propositions que nous avons émises dans la discussion de cette question, et, bien plus, nous promettons qu'avant longtemps ce que nous avons dit à ce sujet sera approuvé comme le reste.

C'est une question de tempset et de patience.

On sait que le *Canadien*, le *Courrier du Canada* et les autres journaux de cette école se sont efforcés depuis des années de démontrer que l'existence du parti libéral était un danger pour la religion et la société et qu'ils ont chanté sur tous les tons qu'on ne pouvait être bon canadien et catholique et appartenir à ce parti. Eh bien, sait on quel est aujourd'hui leur plus fort argument contre la coalition? C'est que l'opposition est nécessaire et que M. Mercier et ses amis auraient tort de cesser d'en faire.

Voici ce que signifie leur langage. « Nous voulons avoir le droit de vous dénoncer comme de mauvais catholiques et de vous aliéner les sympathies du clergé, de vous empêcher d'arriver en exploitant contre vous le sentiment religieux de la population, mais comme une opposition est nécessaire, vous devez avoir assez de dévouement pour en faire dans l'intérêt du pays. »

Ils devraient au moins ajouter ceci :

« Comme l'intérêt du pays est que nous soyons au pouvoir, ou, pour parler plus clairement, comme l'intérêt public est notre intérêt, nous devons éviter tout ce qui pourrait diminuer nos chances et amener la formation d'un parti contre lequel nous ne pourrions soulever avec autant d'avantage le sentiment religieux de la population ou qui donnerait moins prise aux préjugés et aux soupçons.

Et certains journaux libéraux ont la naïveté de se laisser prendre à ces raisonnements perfides d'en faire l'éloge même.

Ah! les conservateurs ont bien raison de demander au ciel de n'avoir jamais d'autres adversaires que ces libéraux là.

UNE REFORME.

Pourquoi l'ivrogne qui sacrifie à sa hideuse passion sa fortune, sa santé et sa vie; qui ôte le pain à ses enfants; qui déverse le déshonneur

et la honte sur lui et sur sa famille; — pourquoi l'ivrogne qui traîne dans la boue ce que Dieu lui a donné de beau et de bon; qui foule aux pieds ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré; qui viole les obligations qu'il a envers lui-même, envers Dieu et envers la société; qui, dans sa soif contre nature, troquerait le cadavre de sa mère contre un verre de whiskey; — pourquoi l'ivrogne avili et souillé ne serait-il pas soumis comme les autres criminels à la vindicte des lois?

Est-il moins coupable que le tapageur qu'on incarcère pour quelques vociférations ou quelques voies de fait? Fait-il moins de tort à la société que le voleur ou le recéleur?

L'ivrogne! c'est le plus dangereux ennemi des sociétés! L'ivrogne est du bois dont on fait les voleurs et les assassins. L'ivrognerie est à la base de tous les crimes.

Je parle surtout pour notre pays. Un crime horrible jette-t-il l'épouvante parmi nos populations? cherchez l'ivrogne. L'ivrognerie est le vice des Canadiens; c'est le vice national. En Europe on dit: ivre comme un Polonais. En Amérique on dira: ivrogne comme un Canadien.

Que d'autres chantent la gloire de nos ancêtres! Qu'ils exaltent 37 Carillon, Chateauguay! Moi, je dis avec douleur et avec honte qu'en tant que peuple, nous sommes le peuple le plus ivrogne de la terre. Nous battons les Anglais et les Polonais.

J'entends des personnes sobres et même quelques ivrognes se récrier.

Tout beau! ce n'est pas pour les gens sobres que je parle et quant aux ivrognes, je n'ai pas peur de leur phalange; elle est immense, mais elle chancelle.

Vous exagérez, dira-t-on. Pas du tout. J'offre un pari: qu'on prenne, à Montréal par exemple, les dix premiers je ne sais pas quels hommes venus dans n'importe quelle profession ou métier. Qu'on compte, et je parie qu'on trouve au moins trois ivrognes dans le nombre. Ce seront des ivrognes fins, achevés ou en voie de le devenir.

Que conclure de ce discours? Que faut-il faire pour obvier à ce mal intolérable?

Une bonne loi qui assimile les ivrognes aux autres malfaiteurs et les punisse comme eux. Sur la plainte d'un parent, d'un ami charitable, l'ivrogne serait traduit devant le Recorder ou devant le Magistrat de police, c'est-à-dire devant des hommes sages et éclairés, qui, avant de se prononcer, peseraient toutes les circonstances de la cause, consulteraient les intérêts de l'inculpé et ceux de sa famille, et porteraient une sentence modérée pour la première fois, plus forte en cas de récidive.

Mais j'entends nos économistes de bouts de chandelle s'exclamer: Qui paiera pour l'entretien des prisonniers?

L'Etat parle! — Mais cela coutera de l'argent! Qu'importe? une loi qui tend à faire disparaître les vices est toujours profitable et économique. Les dollars que vous dépenserez d'une main vous les retirerez au centuple de l'autre.

Allons! on demande un législateur de bonne volonté pour proposer cette loi à la prochaine session des Communes.

JEAN-BAPTISTE DU SABLE.

LE RECENSEMENT.

Le recensement qui vient d'être fait constatera, paraît-il, ce qui suit: Augmentation de la population de tout le Canada: 664,337; d'Ontario: 292,609; Québec: 167,953.

Examinons ce dernier chiffre afin de voir quelle a dû être l'augmentation de la population de notre province. Si on déduit de ce chiffre de 166,953 celui des émigrés établis dans notre province depuis dix ans, celui de l'augmentation naturelle de nos compatriotes d'origine anglaise ou irlandaise et les quelques milliers de Canadiens-français qu'on a inscrits sur la supposition qu'ils reviendraient dans le pays, on verra que l'augmentation naturelle n'a pas dû être de beaucoup plus de 100,000 âmes.

Disons 125,000. On se rappelle que nous avons été vertement reprimandé et traité de faux prophète pour avoir dit depuis deux ou trois ans que nous n'avions pas dû augmenter de beaucoup plus de cent mille âmes dans les dernières dix années.

Eh bien, cette fois encore nous n'avons pas été si mauvais prophète.

Comme notre progression naturelle basée sur les calculs les plus modérés aurait dû être de 300,000, nous avons donc en raison de dire que nous avions dû perdre cent cinquante à 200,000 âmes qu'il faut ajouter aux 200,000 que nous avions certainement perdues de 1860 à 1870.

Le fait est que dans une vingtaine de comtés la population qui aurait dû augmenter de trois à cinq mille est restée à peu près stationnaire ou a diminué.

Nous reviendrons sur ces chiffres et sur les renseignements qu'ils renferment.

ASSASSINAT DE LINCOLN.

La tentative d'assassinat sur Garfield rappelle naturellement l'attentat commis sur Lincoln. C'était le 14 avril 1865.

« Le président réunit le conseil de ses ministres. Il s'entretint avec eux des derniers événements militaires et de la pacification des Etats du Sud. Il parla de Lee avec bonté; il fit l'éloge de ce grand capitaine, qui avait été un loyal ennemi sur le champ de bataille et auquel il était prêt à tendre une main de réconciliation.

« Jamais il n'avait été plus gai, plus enjoué, plus facétieux. Un nuage parut passer sur son front, quand il raconta un rêve qu'il avait fait la nuit précédente: c'était un navire glissant rapidement sur les flots. — Dans l'après-midi, il reçut la visite de son plus intime ami, l'honorable M. Colfax, président de la Chambre des représentants qui, sur le point de partir pour les Montagnes Rocheuses, venait lui faire ses adieux. — Annoncez aux mineurs de Nevada et aux pionniers de l'Far-West, lui dit Lincoln, en échangeant avec lui une vigoureuse poignée de main, et encouragez-les à travailler avec ardeur et à développer les immenses ressources que renferme cette portion encore peu explorée du territoire de la République. » Le soir vint; le président avait promis d'assister à une représentation qui devait se donner au théâtre du Fort, à l'occasion des dernières victoires. Il aurait voulu se dispenser d'y paraître; mais les journaux avaient annoncé qu'il y serait en compagnie du lieutenant-général Grant, et il se crut obligé de s'y rendre. Comme il se levait pour partir, on annonça un autre de ses amis. Il se rassit sans manifester la moindre impatience, prit une carte, la plaça sur ses genoux et y traça ces mots au crayon, les derniers qu'il ait écrits: « M. X... sera reçu demain matin à neuf heures. » — A huit heures, il se mit en route, ayant avec lui, Mme Lincoln, une dame de New-York et un major de l'armée régulière. — A peine fai-

sait-il son apparition dans sa loge, qu'un tonnerre d'applaudissements prolongés retentissait le long des galeries. L'assemblée se leva en corps, et pendant dix minutes, ce ne furent qu'acclamations, hurrahs, agitation des foulards, pluie de fleurs. Jamais père n'a été plus chéri de sa famille, jamais chef d'empire n'est entré plus profondément dans le cœur de son peuple. A neuf heures, le président se leva, mit son pardessus, courut à la porte de sa loge; puis, réflexion faite, il revint sur ses pas et reprit son siège. A dix heures, pendant un entr'acte, un homme entre à pas de loup dans la loge présidentielle, se place rapidement derrière Lincoln, lui décharge un pistolet à la tête, se dégage des fortes étreintes du major qui l'avait immédiatement saisi, s'élance sur la scène et brandissant un large couteau-poignard s'écrie: *Sic semper tyrannis, le Sud est vengé*, court vers les coulisses et disparaît comme un éclair... Quelques secondes s'étaient à peine écoulées. Les spectateurs n'avaient pas eu le temps de revenir de leur surprise et de prendre conscience de la situation. Ce furent les cris de Mme Lincoln, qui apprirent au public la triste réalité. Il y eut alors un moment de surexcitation de douleur et de confusion impossible à décrire.

« On découvrit que le président avait reçu dans la tête, une balle qui lui avait brisé l'os frontal et qui avait occasionné une filtration de la cervelle. Il était tombé privé de sentiment. Ses yeux s'étaient fermés. Il ne les rouvrit plus et ne prononça pas une parole. Il fut transporté aussitôt dans une maison située en face du théâtre, et on manda immédiatement le chirurgien général de l'armée et plusieurs autres médecins.

« Le lendemain 15 avril, à sept heures vingt-deux minutes du matin, le président s'endormait du dernier sommeil, sans agitation et sans agonie.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur.

Le *Courrier de Montréal* est effrayé de nos menaces; il craint pour son Dieu; il me compare à Guiteau et pleure sur la patrie envahie par le nihilisme. Les propriétaires et rédacteurs de cette feuille ont raison d'avoir peur non seulement pour M. Langevin mais encore pour eux, car si le maître est puni, les serviteurs le seront aussi.

S'il faut introduire le nihilisme dans notre pays pour empêcher M. Langevin de sacrifier la liberté à son ambition, on le fera.

Nous sommes déjà un bon nombre bien décidés à sauver la liberté à tout prix, à immoler tous ceux qui auront conspiré contre elle.

M. Langevin ferait mieux de moins voyager surtout la nuit et de renoncer à des projets qui le perdent. César lui-même malgré sa puissance n'a pu échapper au poignard des amis de la liberté.

Je sais ce qui se passe, je sais que tout se prépare pour un coup de main, qu'au moment fixé, M. Langevin ne reculera devant aucun crime, qu'il fera sauter le Parlement s'il le faut. Pourquoi a-t-il voulu dernièrement faire acheter de la dynamite par le gouvernement? Et lui qui jusqu'à ce jour osait à peine lever les yeux sur une femme, comment expliquer le changement qui s'est opéré en lui à ce sujet? Il y a certainement des femmes dans le complot.

M. le Rédacteur, je ne suis pas sanguinaire de ma nature, mais si le sort tombe sur moi, je ferai mon devoir, et mon dernier cri sera: « *Sic semper tyrannis.* »

Le *Courrier* voudrait, sans doute, me faire arrêter, mais je le défie de décider M. Langevin à recourir à ce

moyen extrême, car il sait bien que tout serait découvert alors et il n'ignore pas qu'il est surveillé, épié, suivi même du matin au soir.

Si le *Courrier* le désire je dirai tout ce que M. Langevin a fait jour par jour, heure par heure, depuis un mois, depuis huit jours surtout.

BRUTUS.

Une des choses les plus amusantes est de voir le *Quotidien*, l'organe de l'hon. M. Pâquet, concilier son honneur présente pour la coalition avec ce qu'il a fait et dit. La coalition maintenant, c'est une utopie, un rêve! Ah! nous comprenons la réalité, la vraie coalition, c'est quand on passe tout seul dans le camp opposé pour devenir ministre.

Il y en a beaucoup pourtant qui donnent à cela un autre nom.

Il y a beaucoup de catholiques qui croient que toute la religion consiste à aller à la messe, tous les dimanches, à faire ses pâques et à souscrire pour une chapelle. Ils se permettent alors de damner des gens qui au fond valent beaucoup mieux qu'eux, et savent mieux pratiquer les vertus et les devoirs que la religion leur impose.

AVIS.

M. F. Renaud n'est plus en aucune manière employé à LA TRIBUNE.

NOUVELLES DIVERSES.

— Il nous fait plaisir de recommander au public l'hôtel St-James des Trois-Rivières tenu par M. Jos. Riendeau, autrefois de Montréal.

M. Riendeau, dont l'activité et l'expérience sont bien connues, a toutes les qualités nécessaires pour tenir un bon hôtel. Aussi tous ceux qui le connaissent ne manquent pas de se retirer chez lui. Bonnes chambres, excellente table et service bien fait, on y trouve tout ce qu'on peut désirer.

— Quand il meurt un homme considérable comme M. Dufaure, les grands personnages se font représenter à son convoi par leur aide de camp, leur secrétaire ou simplement leur voiture vide, qui suit le char funèbre.

C'est ce qui faisait dire si drôlement à Alphonse Karr: « Je n'ai pas d'officier d'ordonnance, pas de secrétaire, pas d'équipage, je veux pourtant me faire représenter: J'enverrai mon parapluie. »

Et il chargeait régulièrement un commissionnaire de porter son parapluie, à tous les grands convois, en suivant le défilé avec recueillement.

— Un millionnaire de Chicago a raconté, il y a quelque temps, comment il avait fait fortune. Il était arrivé d'Angleterre à New-York, il y a trente ans, avec sa femme, n'ayant dans sa poche que quelques piastres. Il tomba malade et lorsqu'il revint à la santé il n'avait plus un sou. Sa femme fut obligée de coudre pour les autres pour acheter du pain. Pendant deux semaines il chercha vainement de l'ouvrage. Un jour, exténué, découragé, il s'assit au coin d'une rue, ôta son chapeau et s'endormit. Quand il se réveilla il fut fort surpris de trouver une couple de piastres dans son chapeau, en pièces d'une à cinq cents. Il ne put s'empêcher de sourire à l'idée qu'on l'avait pris pour un mendiant et s'en retourna heureux à la maison. Mais ce fut une révélation pour lui. Puisque, dit-il, il est plus facile d'avoir l'aumône que du travail, je vais voir si je serai aussi heureux tous les jours. Il s'assit au même endroit, le chapeau à la main et fit une excellente journée. Alors il continua, changea de place et fit des journées de 10, 15 et même 25 piastres. Il inventait

continuellement de nouvelles manières d'exciter la charité des passants. Au bout de six ans il avait \$20,000. Il plaça cet argent dans les stocks, et après avoir spéculé pendant deux ans il se trouva à la tête d'une petite fortune de \$250,000.

Il renonça alors à son métier de mendiant, s'en alla dans l'Ouest, acheta des terrains et devint l'un des millionnaires de Chicago.

—Il y a quelques jours, une pauvre femme qui demeure dans le haut d'une maison, à Philadelphie, sortit, après avoir couché son bébé âgé de cinq semaines. Au bout d'une heure elle revint et se hâta de monter à la chambre où elle avait laissé son enfant. Quel cri elle poussa lorsqu'elle aperçut une douzaine de rats devant son enfant! Le bruit de ses pas en avait fait partir quelques-uns, mais les autres étaient tellement épris de leur affreux repas qu'ils n'entendaient rien. Le pauvre petit se défendait autant qu'il pouvait avec ses petits bras, mais il ne pouvait plus crier. Il avait le nez tout mangé, les joues déchirées et la gorge percée à jour, les bras et les jambes étaient presque complètement dépouillés de chair. La pauvre femme folle de douleur saisit son enfant dans ses bras et s'élança hors de la maison appelant au secours. Un médecin accourut et constata que l'enfant n'avait plus que quelques instants à vivre. En effet le pauvre petit expira bien tôt.

—Sarah Bernhardt disait dernièrement qu'elle avait fait plus d'économies qu'on pensait, qu'elle avait \$100,000 en argent, \$90,000 d'objets d'art et \$50,000 de bijoux.

—Adélina Patti vient en Amérique au mois de novembre.

Ouida dont les romans sont si populaires vit à Londres. Elle a une quarantaine d'années, beaucoup de prétentions et pas de charmes.

Montant pour lequel quelques riches Californiens sont cotisés.— Charles Crocker \$19,187,000; Peter Donohue \$4,000,000; A. F. Davis, \$1,200,000; James Fair, \$42,000,000; James C. Flood, \$35,500,000; J. C. Flood & Co., \$10,500,000; Leland Stanford \$20,000,000, dont \$350,000 en diamants et vêtements; Mme Mary F. S. Hopkins \$17,211,000.

—Dans un village du Massachusetts trois femmes viennent de se venger d'une manière cruelle d'une de leurs voisines qui leur do nait toutes sortes de misères.

Elles l'entraînèrent dans un bois, la dépouillèrent de ses vêtements et l'ayant arrosée de goudron depuis les pieds jusqu'à la tête la roulerent dans la plume. Elles partirent ensuite la laissant seule dans le bois.

La malheureuse attendit qu'il fit noir pour s'en retourner à la maison. Elle rencontra quelques personnes qui, la voyant de loin, la prirent pour un monstre et s'enfuirent à toutes jambes. Son mari lui-même en eut peur quand il la vit paraître et décrochant son fusil fut sur le point de tirer sur elle.

Elle parvint heureusement à se faire reconnaître. Elle passa toute la nuit, aidé de son mari, à se débarrasser de ses plumes. Son mari ne manqua pas de lui dire qu'elle était punie pour avoir trop aimé les plumes. Elle jura qu'elle n'en porterait plus.

Le Coq du Sultan.—On écrit de Constantinople au Tagblatt de Vienne que Mouharem, le coq favori du Sultan Abdul Aziz, vient de rendre le dernier soupir. D'après le correspondant du journal viennois, Mouharem avait été donné au sultan par le bey de Tunis, et il était arrivé à Constantinople avec la réputation d'un coq de combat tout à fait remarquable. Mouharem obtint bientôt la faveur du Sultan. Lorsque Mouharem entra dans la salle du trône et allait se percher sur les genoux du sultan, les courtisans ne manquaient jamais de lui faire des gentillesses.

Abdul-Aziz éprouvait alors la même joie que l'empereur Honorius jouant à Ravenne avec sa poule apprivoisée, pendant qu'Alaric frappait

du poing aux portes de Rome. Peu importait au sultan le démembrement de son empire, ajoute le correspondant autrichien, pourvu qu'il pût enregistrer chaque jour une nouvelle victoire de son coq. On dit même qu'un jour, ayant appris que Mouharem avait tué un coq amené à Constantinople par un américain, Abdul-Aziz éprouva une telle joie qu'il décora le coq tunisien des insignes de commandeur de l'Osmanieh. Mouharem se trouvait par la anobli, et à partir de ce moment les fonctionnaires de Dolma-Bagdji lui présentèrent les armes.

Mais, dit en outre le correspondant du Tagblatt, le plus fier de tous les coqs devait aussi éprouver l'inconstance de la fortune. Le sultan fut détroné; puis vint la fameuse affaire des petits ciseaux. Mouharem se vit alors abandonné par tous ses admirateurs; on lui enleva sa décoration, et ses jours ne furent épargnés que parce qu'il était trop vieux pour faire un bon rôti. Il passa un certain temps à errer au Tombé-Mahmoud, près du magnifique mausolée d'Abdul-Aziz, puis il disparut; un jour, il fut retrouvé par des deviches, qui prirent soin de lui. On annonce aujourd'hui sa mort. Il expira juste au moment où l'on venge la mort de son maître. Telle est, dit en terminant le journaliste autrichien, l'histoire de Mouharem, le coq du sultan Abdul-Aziz.

—Comme travailleur, jamais M. Dufaure n'eut de rival.

Il y a une anecdote bien caractéristique sur lui.

Pendant toute sa vie M. Dufaure s'est couché à huit heures du soir et levé à l'aube.

Aussi fuyait-il comme la peste les dîners, les soirées, les bals.

Un jour un de ses plus intimes et plus anciens camarades du barreau vient le trouver :

—Mon ami, je marie ma fille.

—Je t'en félicite.

—Je la marie et je donne une soirée pour la signature du contrat.

—Ah! grande M. Dufaure, que ce mot de soirée a déjà rembruni.

—Oui... je viens même t'adresser une requête que tu ne repousseras pas, je l'espère... quoique... je tiens absolument à ce que tu assistes à cette réunion.

—C'est impossible.

—Je t'en prie...

M. Dufaure réfléchit un instant.

Puis :

—Jusqu'à quelle heure durera ta soirée?

—Mais au moins jusqu'à quatre heures du matin. On dansera.

—Bien! j'irai.

—Vrai?

—Ma parole.

La première partie de la fête de famille se passa cependant sans que M. Dufaure eût paru. Son ami se désespérait, quand à deux heures et demie du matin on annonça :

—Monsieur Dufaure!

Celui-ci, en effet, arrivait frais, dispos, souriant... par extraordinaire. Il venait de se lever!...

—Un triste accident est celui arrivé au Côteau du lac où une mère a vu périr à quelques pas d'elle deux de ses enfants, deux grandes filles.

Madame Dauthe était assise au bord de la rivière pendant qu'un de ses enfants âgé de six ans se baignait. Tout à coup l'enfant fut emporté par le courant et c'est alors que ses deux sœurs se sont jetées à l'eau pour aller à son secours. Le Dr Dauthe est arrivé sur les lieux presque aussitôt et est parvenu avec beaucoup de difficultés à sauver l'enfant mais ses deux filles se sont noyées et leurs cadavres ont été repêchés un peu plus tard.

—La princesse de Galles habille ses trois jeunes filles de la manière la plus simple, en mousseline unie l'été et en serge l'automne; rien de frappant, d'éclatant, ni même de riche.

—Un drame épouvantable a eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi, à Quesnoy-sur-Deule, France. Le sieur Louis Harschene, cabarattier, marié depuis dix mois, à une veuve mère de deux enfants, s'est levé au milieu de la nuit. Il est tombé à genoux devant un crucifix; puis

après une prière assez longue, il s'est approché de sa femme et lui a demandé si elle avait bien dormi. Comme elle lui répondait sans trop le comprendre, il a alors ajouté :

Je vais mourir, mais auparavant il faut que je vous mange tous. Et ayant dit cela, il se jeta sur sa femme et lui devora le nez. Un habitant de la maison, homme fort âgé, accourut aux cris de la malheureuse. Il s'interposa, mais le forcené, mordant toujours à belles dents, lui broya deux doigts. Harschene se précipita ensuite dans la chambre et ses belles-filles. L'aînée, âgée de dix-huit ans, a pu lui échapper. La plus jeune, fillette de trois ans, ne pouvant pas se défendre, la pauvre petite a eu comme sa mère, le nez dévoré. Mais l'enragé Harschene, s'acharnant après sa victime, lui a brisé un bras, enfoncé le ventre et meurtri les tempes. Il a fini par la tuer en l'étrouffant avec sa cravate. Son crime achevé l'assassin est allé se cacher entre la paille et les matelas de son lit. C'est là que les gendarmes, venus pour l'arrêter, l'ont trouvé. Un crime aussi horrible semble ne pouvoir être que l'œuvre d'un fou; mais on dit dans le pays que Harschene simule la folie et que le mobile de son crime serait la jalousie.

Affirmé par son père.—John Burns et sa femme, de Brooklyn, sont deux ivrognes plus abrutis l'un que l'autre. Après s'être longtemps enivrés ensemble, ils se sont séparés il y a quelques mois, et leur unique enfant, un garçon de 9 ans, a suivi le père. Le ciel seul sait quelle existence misérable cet enfant a dû mener. La boisson était l'unique passion, l'unique besoin, l'unique pensée de son "protecteur." Les quelques cents qu'il gagnait à ramasser et vendre des guenilles étaient invariablement dépensés en whiskey. Jamais l'idée ne lui est venue de renouveler, réparer ou laver les loques infectes qui les recouvraient tous deux, et comme le vieux dépenaillé avait toujours soif mais jamais faim, il n'est jamais entré dans son cerveau que le petit garçon pût avoir besoin parfois de prendre des aliments. L'enfant, comme le père, se nourrissait exclusivement d'alcool, quand on pouvait en acheter. Ils concluaient dans le coin d'une écurie de Park avenue. Samedi, le vieil abruti a gagné ou chipé quelque argent, et il a commencé immédiatement, avec son fils à la remorque, une "noce" qui a duré tout le jour et toute la nuit. Au point du jour, dimanche, ils sont entrés dans le cabaret Goldrick, Kent avenue, et après avoir bu un verre au comptoir, ils ont été s'étendre dans la cour, où la police les a éveillés au bout de deux ou trois heures. Alors l'ivrogne a pris son garçon par la main, et répondant par des obscénités à quelques personnes qui lui faisaient remarquer que cet enfant paraissait fort malade et hors d'état de marcher, il l'a entraîné on ne sait où, sans doute dans quelque bouge. A une heure avancée de la soirée, le père et le fils se sont présentés chez M. Irving, no. 398 Kent avenue. L'enfant, décharné comme un squelette, le teint livide et les yeux cernés, n'avait plus la force de se tenir debout. Avec la permission de M. Irving, il s'est jeté sur le plancher d'une chambre et il est tombé aussitôt dans un engourdissement qu'on a cru être le sommeil. Le vieux alcoolisé est sorti pour continuer à boire seul, et au bout d'un instant les personnes de la famille de M. Irving, surprises de l'immobilité absolue du petit garçon, l'ont examiné et ont reconnu qu'il était mort. L'examen médical a démontré qu'il avait succombé à l'épuisement produit par l'innation et les privations de tout genre.

John Burns a été arrêté ivre-mort, et il s'éconlera peut-être plusieurs jours avant qu'il soit assez dégrisé pour comprendre qu'il a tué son fils.

Deces.

En cette ville, le 1er août courant, Dame Marguerite Côté, âgée de 90 ans, épouse de feu François Daniel. Après une longue maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, et munie de tous les secours de la religion elle est allée au ciel jouir du fruit de ses vertus.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi

matin au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis qui la regretteront longtemps.

25 par cent sur tous les achats faits durant le mois d'août

CHEZ
DUPUIS FRERES,
605, RUE STE-CATHERINE,
Montréal.

Province de Québec, District de Montréal } COUR SUPERIEURE.

Dame Emilie Ducasse, alias Dugas, de la Cité et du District de Montréal, épouse de Alphonse Chartrand, Entrepreneur-Menuisier, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse

Le dit Alphonse Chartrand

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette Cour. Montréal 19 Juillet 1881.

J. C. LACOSTE,

Avt. de la Défenderesse.

Montréal, 23 juillet 1881. 5 ins.

LA COMPAGNIE DU
Chemin de Fer du Pacifique Canadien
Emigration à Manitoba
ET AU
NORD-OUEST CANADIEN
Vente de terres.

POUR encourager rapidement la colonisation dans cette contrée, la Compagnie du Chemin de fer du Pacifique Canadien sera disposée, jusqu'à avis contraire, à vendre des terres pour les cultiver au prix modique de \$2.50 l'acre, payable par versements et sera de plus une déduction de \$1.25 pour chaque acre de terre qui sera mis en culture dans les trois ou cinq années qui suivront la date de l'achat, et suivant l'étendue des améliorations qui auront été faites sur ces terres.

Les terres ainsi offertes en vente ne comprendront pas le minerai, le charbon ou le bois debout ou les endroits pour le site des villes ou autres fins pour les chemins de fer.

Des contrats à des taux spéciaux seront faits en faveur de ceux qui veulent s'occuper de l'élevage des bestiaux ou pour d'autres fins qui ne comprennent pas une culture immédiate.

Les colons qui veulent aller s'établir sur ces terres, et les effets qu'ils auront avec eux seront conduits et envoyés à leur destination à des termes très avantageux.

D'autres détails seront fournis sur demande aux bureaux de la Compagnie du Chemin de fer du Pacifique Canadien, à Montréal et à Winnipeg.

Par ordre du bureau

CHS. DRINKWATER.

Secrétaire.

Montréal, 16 Juillet 1881. 5 ins.

Maison Notre-Dame.

E. MATHIEU & FRÈRE

Epiceries, Vins, Liqueurs.

Cigares de la HAVANE, etc.

Vin de Messe, une spécialité

77, RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.

En vous transmettant notre carte d'affaires nous avons l'honneur de solliciter vos commandes que nous remplirons avec empressement. Vous trouverez chez nous un assortiment complet de premier choix, des prix uniformes et modérés.

Vos obéissants serviteurs,

E. Mathieu & Frère.

11 juin.—12 ms.

LONGPRE & DAVID
AVOCATS,
Coin des rues Notre-Dame et St-Vincent.

A. R. LONGPRE, L. O. DAVID.

A. I. WATIER
HORLOGER ET BIJOUTIER
27, RUE ST-LAURENT,
MONTREAL.

Mr. A. WATIER a constamment à la disposition du public un choix considérable de Diamants, de Montres, d'Horloges et de Bijouteries de tout genre et à des prix très-modérés.
Mr. Watier apportera une attention spéciale à tous les travaux qui lui seront confiés.
juillet 9 1881. a—1

ENCORE BIEN ASSORTI!

Nos PANTALONS se vendent meilleur marché que jamais. Nous tenons à avoir toujours en main un assortiment considérable. PANTALONS de

\$1.25! \$1.25! \$1.25!

Nos HABILLEMENTS se sont très bien vendus tout le printemps, nos prix sont si raisonnables et notre assortiment le plus considérable qu'il y ait dans la ville.

Nos HARDES D'ENFANTS donnent entière satisfaction à tout le monde.

Nos GILETS (CORPS) et GALECONS se vendent depuis 20, 25, 35, à 50 cts.

Nos CHEMISES de couleur ne sont pas surpassées pour le bon marché, aussi nos CHEMISES BLANCHES dont le prix est de 55, 65 et 75 cts. chez

I. A. BEAUVAIS
186 et 188, RUE ST-JOSEPH,
NOUVEAU MAGASIN.
Montréal, 23 avril 1881.



FERMIERS!

Voyez les FAUCHEUSES, les MOISSONNEUSES et les RATEAUX de

COSSITT & FRÈRE.

Ce sont les meilleurs et sont vendus au plus bas prix.

Toutes garanties de première qualité. Diverses améliorations ont été faites à toutes nos machines pour cette année.

L. J. LATIMER,

Rue McGill, Montréal.

P. S. Nos agents dans chaque paroisse en ont des échantillons.

25 juin.—cm.

GLACIÈRE BARIL

Pour empêcher les viandes de suer.

Premier prix à l'exposition de la Puissance.

Conserve les viandes pendant les plus grandes chaleurs.

En usage chez tous les bouchers et dans un grand nombre de communautés et de maisons privées.

S'adresser à

J. E. BARIL,

No. 177, rue Laval, Montréal.

11 juin.—3ms.

Mercier, Beausoleil & Martineau,

Avocats,

No. 55, RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

N. B.—M. Mercier donnera une attention spéciale aux affaires criminelles.

HON. HONORÉ MENCIER,

Ex-Solliciteur Général, Député de St-Hyacinthe.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL, PAUL G. MARTINEAU,

Autresfois Spécialement. B. C. L.

23 oct. 1880.—aa.

FEUILLETON DE " LA TRIBUNE "

L'ILE DE FEU.

I

Le petit fort de Salem, au Brésil, est situé sur la rive droite du fleuve de Amazones, presque en face de Para, à quelques lieues de la mer. C'est bien le plus ennuyeux séjour du monde, si l'on en croit les récits des voyageurs; et dom Luiz Vagaert devenait le plus spleenétique officier de l'armée brésilienne depuis qu'il en était sous-gouverneur.

La garnison se composait à peine d'une centaine de soldats. Sous les murs de la citadelle végétait un pauvre village abritant une centaine de nègre des deux sexes, auxquels venaient se mêler, de temps à autre, quelques indiens, anthropophages, qui vendaient là le produit de leurs chasses. Du reste, pas une face intelligente dans toute cette colonie, pas une femme blanche à cinq lieues à la ronde. Le gouverneur en premier était marié, à la vérité, mais c'était un gouverneur platonique, qui administrait de loin, car il habitait Bahia.

Dom Luiz Vagaert se trouvait donc maître absolu du fort. Il remplissait, outre les fonctions de sous-gouverneur, celles de magistrat, et rendait la justice sans appel. De plus, on le considérait comme officier de l'état civil, et le curé du lieu l'avait prié plus d'une fois de sonner les cloches et de lui servir la messe, ce à quoi il s'était porté de fort bonne grâce.

Pour combattre l'ennui, dom Luiz avait, dans les premiers jours, consacré tout son temps à la chasse. Quand il eut dans sa chambre à coucher un tapis fait avec la peau de vingt tigres tués par lui, le pauvre sous-gouverneur dut se déclarer à lui-même que les jaguars, morts ou vivants, ne l'amusaient plus. Il s'attaqua aux caïmans. Les caïmans ne parvinrent pas à le désennuyer.

Alors il se figura que la chasse aux serpents lui procurerait les distractions tant désirées, et, s'armant d'un flacon d'ammoniaque, il se mit à la recherche des serpents à sonnettes, des serpents-liane et de tous les reptiles dangereux.

Il en fit une collection superbe. On disait même qu'on pouvait voir dans son cabinet une gracieuse jardinière venue de Paris, dans laquelle une cinquantaine de fleurs spéciales s'écraient de résidence à cinquante serpents-corail vivants. Le serpent-corail est bien le plus charmant reptile du monde. D'un rouge vif, long tout au plus comme le portulac que je tiens dans mes doigts, il habite le calice des fleurs, d'où il s'élançait volontiers sur les hommes, auxquels sa morsure donne la mort en moins de temps qu'il n'en faut à un savant pour prendre une prise.

Or, il arriva qu'un jour, Pedro Raçao, simple soldat, et Joao, sergent, formèrent ensemble le projet d'aller s'assurer par eux-mêmes si vraiment ce qu'on disait était exact. Ils entrèrent par la fenêtre dans le fameux cabinet, et, curieusement, cherchèrent des yeux la jardinière.

Elle était placée contre la muraille en face de la porte. Les deux soldats s'approchèrent; Pedro tremblant, Joao agitant d'un air insouciant une petite baguette de liane qu'il tenait à la main. C'était un spectacle admirable que celui qui s'offrit à eux. Presque dans chaque fleur, un ser-

pent-corail était roulé sur lui-même et semblait se nourrir de parfums. Quatre ou cinq oiseaux-mouches voltigeaient autour de la jardinière, et par intervalles l'un des reptiles, fatigué de ce bruissement d'ailes, psenaient son élan et bondissaient vers l'oiseau, qu'il n'atteignait jamais.

Tout à coup la figure de Joao prit une expression de malice sinistre. Choissant l'instant où Pedro, un peu rassuré, s'approchait de la jardinière pour mieux voir, le sergent, — par plaisanterie, — glissa sa baguette entre les tiges des plantes sur lesquelles dormaient ces effroyables bêtes, et, par un léger mouvement, il donna à sa flexible liane une impulsion pleine de secousses qui ébranla ce réceptacle de morts subites.

Prompt comme la pensée, Joao alors se sauva par la fenêtre. Cent petits sifflements aigus retentissent aux oreilles de Pedro, qui songea à fuir, lui aussi; mais, à peine arrivé dans la cour, il s'affaissa. Son frère, qui montait la garde à la porte du sous-gouverneur, jeta à son fusil pour lui porter secours. Il n'était plus temps. Cinq ou six reptiles l'avaient mordu. Il devint noir et eut à peine la force de dire ce qui était arrivé.

Alfonso Baçao, le frère du mort, se pencha sur le cadavre, l'embrassa au front, puis, se relevant, il alla ramasser son fusil, l'arma; on entendit un coup de feu, et le sergent Joao tomba foudroyé.

Quelques instants après, le sous-gouverneur, en rentrant au fort, apprît ce qui s'était passé, fit arrêter le soldat Alfonso, et annonça que le lendemain un conseil de guerre jugerait le meurtrier. Celui-ci, en effet, fut amené vingt quatre heures après devant dom Luiz Vagaert; et comme le sous-gouverneur s'ennuyait ce jour-là un peu plus que de coutume, il prononça d'un ton parfaitement calme une condamnation à mort.

L'exécution devait avoir lieu le lendemain jeudi, 16 septembre 183...

II

Depuis que le fort et le village de Salem existaient, aucune condamnation capitale n'avait été prononcée, soit contre un des habitants, soit contre un des soldats de la garnison.

Ce fut donc un événement, et le sous-gouverneur, qui, sans aucun doute, avait jugé Alfonso Baçao en son âme et conscience, ne fut pas éloigné de penser que cela le distrairait un peu. Il y avait foule sur les remparts le jeudi, à neuf heures du matin. Le mot foule est peut-être ambitieux; mais tout est relatif, et puisque la population entière de Salem était là, il serait ridicule de se rappeler que cent hommes chez nous ne font pas un assemblée.

Toute la garnison était sous les armes. Le sous-gouverneur, à cheval, devait présider à l'exécution, et pendant qu'un piquet de douze hommes allait chercher le condamné, dom Luiz Vagaert se mit à la tête de sa troupe, qui vint militairement se ranger en carré sur le lieu du supplice.

Neuf heures sonnèrent à la montre du sous-gouverneur. Un frisson parcourait l'assemblée. Cependant le condamné ne paraissait pas encore. Dom Vagaert était fort pâle, et ne semblait pas très-désireux de connaître les causes d'un retard si peu en harmonie avec les habitudes militaires. Enfin le sergent qui commandait le piquet d'exécution arriva tout essoufflé, et, faisant de grands gestes

avant de pouvoir parler, donna à entendre au sous-gouverneur que le prisonnier s'était évadé.

Dom Luiz, à cette nouvelle, reprit ses bonnes couleurs, poussa même un soupir de soulagement, et murmura très bas:

— Cet Alfonso est non-seulement un homme de cœur, mais aussi un gaillard intelligent. Son évadement est l'événement le plus inattendu et le plus agréable qui puisse se produire; nous allons passer au moins une semaine à le chercher. Ce sont huit jours de tués, et j'espère bien qu'il n'y aura que cela, car nous ne le trouverons pas. Raison de plus, d'ailleurs, pour le poursuivre.

— Camarades! s'écria le sous-gouverneur du haut de son cheval, le coupable s'est soustrait à la rigueur des lois. Notre devoir est de faire tout au monde pour que le nommé Alfonso Baçao, condamné à être fusillé par un tribunal régulier, soit repris et exécuté dans le plus bref délai. En conséquence, nous allons nous mettre en campagne sans différer, et une récompense de vingt duros sera décernée à tout sous-officier ou soldat qui le ramènera mort ou vif. En avant! marche!

Et, reprenant son monologue, Dom Luiz ajouta pour lui seul:

— Il doit avoir de l'avance. J'aurais pu promettre cent mille duros.

III

Dans la nuit qui devait précéder son exécution, Alfonso Baçao avait reçu la visite du curé de Salem, auquel il s'était confessé de ses péchés. Puis, comme on lui avait demandé s'il désirait une faveur spéciale avant de marcher au supplice, il voulut une bouteille d'eau-de-vie, qui lui fut apportée avec la permission des autorités civiles et militaires, c'est à-dire de dom Luiz.

La moitié de cette eau-de-vie servit à remplir une gourde que le prisonnier avait dans son cachot, et le reste fut par lui généreusement offert à la sentinelle chargée de le surveiller. Le soldat fit bien quelques cérémonies. Mais Alfonso insista si gracieusement, que l'autre ne sut pas, en refusant, faire une dernière injure à un camarade qui allait mourir.

La sentinelle accepta donc par convenance, but par politesse et s'endormit par ivresse. Baçao prit alors l'ivrogne et le traîna dans sa prison, puis se mit à monter la garde à sa place. Il était alors deux heures du matin.

Alfonso n'avait pas eu le temps de s'orienter, qu'une patrouille se fit entendre dans la nuit. On venait relever la sentinelle. Le condamné à mort se frappa le front avec désespoir. En échangeant le mot d'ordre, on ne pouvait manquer de le reconnaître; il fallait un miracle pour le sauver. Prendre la fuite n'était pas possible; Baçao attendit.

Le sous-officier qui commandait la patrouille était une sorte de métis venu, on ne sait pourquoi, de la république Argentine, en laquelle il n'eût prouvé aucun désir de retourner. Fort heureusement, cet homme ne parlait pas très-bien le portugais, et Alfonso en le reconnaissant, jugea qu'il ne serait pas difficile de le tromper.

En effet, l'échange de sentinelle se fit sans encombre, et Alfonso, suant de peur, emboîta le pas derrière ses trois ou quatre camarades, pour continuer la patrouille et revenir au corps de garde.

(A continuer.)

JOHN C. McLAREN
Manufacturier de
Matériel de chemins de fer et de
moulins, cuir, caoutchouc et
toile, courroies et
boyaux
Pièces d'emballage en Caoutchouc
SACS DE CONDUCTEURS
POUR ARGENT OU
LETTRES
EN MAGASIN OU FAITS A ORDRE
Salles de vente et de fabrication au
No. 10 RUE BONAVENTURE, No. 10
MONTREAL.

**MAISON D'ÉPICERIES
CANADIENNE**

**OLIVIER DEMERS
No 6
COIN DES RUES INSPECTEUR
ET ST-ANTOINE**

Assortiment complet de ce qu'il
y a de mieux à bon marché

Thé, Café, Beurre, Sucre d'Erable,
Sirop d'Erable, Fromage anglais
et Fromage de Gruyère, Pois
français, Fèves et Fruits en boîtes,
Sardines, Poissons de toutes sortes
De la meilleure qualité.

Les Vins de M. Demers tels que
Clarets, Vins Blancs, Vins de Messe,
etc., sont renommés et recommandés
par tous ceux qui en font usage.

Le public est invité à venir visiter
l'établissement de M. Demers qui ac-
quiert tous les jours de la popularité.
Montréal 19 mars 1881. a

POUDRE CORYZINE
DE
LAVIOLETTE ET NELSON,
MONTREAL.

Pour la guérison rapide du Rhume de
cerveau. Cette poudre enlève immédia-
tement l'acuité du mal, rend la liberté
de la respiration et prévient le rhume de
poitrine, suite naturelle du coryza.
On aspire cette poudre par le nez
comme du tabac; elle agit sans provo-
quer ni éternuements, ni irritations d'au-
cune sorte.

DIRECTIONS.
Cinq à six prises aspirées fortement à
cinq minutes d'intervalle, et ensuite une
prise toutes les heures jusqu'à guérison.
Prix : 25 cts, la boîte.

TRENTE ANNEES DE SUCCES.

PRESCRIPTION DU DR. NELSON
Infaillible dans le traitement des
BRONCHITES, RHUMES, ASTHME,
ENROUEMENT, ETC.
Prix : 25 cts. la bouteille.

En vente chez LAVIOLETTE ET NELSON,
29, Rue Notre-Dame, et dans toutes
les Pharmacies.
3 octobre 1880. aa-1

Payette & Bourgeault
LIBRAIRES

250, -RUE ST. PAUL, -250
NOUVEAUX OUVRAGES CLASSIQUES
PAR
E. ROBERT, Clerc de St. Viateur.
Approuvés par le Conseil de l'Instruction
Publique.

Grammaire et Exercices... \$3.75
" " Élémentaire partie de
" " [l'élève] dz 1.50
" " [partie du
Ex. de la Gram. Elém. maître] Ex 0.60
" " l'élève. dz 2.40
Grammaire complète..... dz 3.00
Exercices de la Grammaire complè-
te [Partie de l'élève]..... dz 3.00
Exercices de la Grammaire complè-
te, [Partie du maître]..... Ex 0.55
Dictées Graduées et Raisonnées,
[1ère année]..... Ex 0.38
Méthode de Style et de Composition.
Livre de l'Élève, (1ère année) dz \$3.60
" du Maître, " " Ex 0.75
" de l'Élève, 3me " dz 3.60
" du Maître, " " Ex 2.70
Montréal 23 octobre 1880

MM. J-BTE MANTHA & CIE
Nos 10 & 12
RUE SAINT CHARLES BORROMEI
L'ANCIEN MOULIN L. CHARBONNEAU
Sont heureux d'annoncer à leurs amis
et au public en général que leur moulin
est maintenant en pleine opération et
qu'ils sont prêts à préparer le bois soit
blanchir, embouvetter, scier à la scie
ronde ou à l'échasse, et qu'ils se char-
gent de faire toute espèce de menuise-
ries, tels que portes, chassiss, portiques,
lucarnes, etc.
Leurs prix sont des plus modérés et
l'ouvrage des mieux faits.
J. B. MANTHA | T. PREFONTAINE
Gidevant chez MM | Pour les finances,
Pâquet et Robert. |
Montréal 5 Février 1881. la - a

UNE INDUSTRIE NATIONALE
VIGNOBLE BEASCONFIELD
Raisin Canadien cultivé à Beasconfield
(Pointe-Claire) près de Montréal.
Produit canadien incomparable. Les
commencements remarquables d'une
industrie qui a fait la fortune
de la France.
Expériences faites par des centaines de
personnes de la culture de la
Vigne Beasconfield.

RAISIN BEASCONFIELD
Demandé partout.

Visites au Vignoble Beasconfield solli-
citées par les propriétaires, MM. Menzies
& Cie., étant toujours heureux de faire
voir les résultats extraordinaires qu'ils
ont obtenus, et de donner tous les rensei-
gnements désirés. Il y a toujours quel-
qu'un sur les lieux pour recevoir les visi-
teurs.
S'adresser par lettre à
MM. MENZIES & CIE.
Vignoble Beasconfield
BEASCONFIELD (Pointe Claire
Au bureau à Montréal, }
No. 15 rue Ste. Thérèse, }
Montréal 23 Oct, 1880. aa-1

DÉMÉNAGEMENT.
Le soussigné à transporté son ma-
gin de ferronneries, poêles etc., etc., de
la rue Craig au

188 RUE NOTRE-DAME
Vis-à-vis la partie ouest du Palais de
Justice.

L. J. A. SURVEYER
188 NOTRE - DAME
Enseigne du Cadenas d'Or

UN ARTICLE QUI VAUT SON ARGENT
Outre la certitude d'avoir un article
parfaitement pur, sain et bon pour la
santé, ceux qui achètent la poudre à
boulangier et à pâtisseries appelée

COOK'S FREIND
BAKING POWDER
ont plus plus pour leur argent que s'ils
achetaient toute autre article de même
nature.

En vente partout. Fabriquée
seulement par
W. D McLAREN,
55 et 57 RUE DU COLLEGE.
23 avril aa

AVIS.
Les personnes désirant planter des
vignes et des menus fruits sont priés
d'envoyer leurs commandes de suite à
Gallagher & Gauthier No 101 Rue St-
François - Xavier, Montréal, proprié-
taires des Vignobles Beasconfield.
Montréal 2 avril. jno

Credit Foncier Franco-Canadien.
Capital - - \$5,000,000

Président, l'honorable E. Duclerc,
Sénateur (Paris)
Vice-Prés. Phon. J. A. Chapleau.
Bureau provisoire à Montréal :
Credit Foncier Franco-Canadien.
114 Rue St. Jacques
Montréal.
La Société fait des prêts hypothécaires
à long terme avec amortissement et
à court terme sans amortissement. In-
térêt à six pour cent. Pour renseigne-
ments s'adresser au directeur
E. J. BARBEAU.
montréal 12 Février 1881